

FONCTIONNEMENT INFIRMERIE

➤ Durant les heures de cours :

Vous devez impérativement remplir le carnet de correspondance de l'élève demandeur qui est sous votre responsabilité. En cas d'oubli du carnet, écrire sur un papier libre. Orienter l'élève accompagné d'un camarade vers la vie scolaire. L'accompagnateur retournera immédiatement en cours.

Seules les urgences médicales ou psychologiques sont prises en charge sur les heures de cours ou les élèves ayant un PAI ou PPS.

➤ En dehors des heures de cours (intercours non compris) :

Les élèves peuvent se présenter directement à l'infirmerie pour tout conseil ou surveillance (d'un état grippal par exemple).

Conduite à tenir en cas d'urgence ou si l'élève est en incapacité de se déplacer :

Nous contacter sur nos portables destinés uniquement à cet effet :

Elsa :81/86/81

Hanan :81/87/54

Ou envoyer un élève à la vie scolaire nous chercher.

Donner le nom et prénom de l'élève, nous décrire la situation

Le lieu où se situe l'urgence

Dans l'attente de notre arrivée suivre nos consignes.

En cas de fermeture de l'infirmerie suivre le Protocole d'urgence fourni dans le livret d'accueil de la rentrée.

Nous ne sommes pas toujours deux en poste et pouvons être occupées à gérer d'autres situations aussi nous vous remercions par avance de votre patience. Nous ferons notre possible pour arriver au plus vite où vous conseiller au mieux.

Rôle des Infirmières scolaires :

- Collaborer à la meilleure réussite scolaire des élèves et étudiants
- Suivi des vaccinations
- Suivi des élèves et étudiants ayant une pathologie chronique
- Soins d'urgence (Malaises, accident scolaire, crises....)
- Accueil, conseils en santé et écoute
- Mise en place d'action d'éducation à la santé et citoyenneté

Vous trouverez sur Pronote la liste des élèves ayant un PAI/APTA/PPS ou autres aménagements.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous aidez en cas de difficultés avec un élève.

Cordialement,

Elsa et Hanan